



LA PEINE NE S'ARRÊTE PAS À LA SORTIE DE PRISON

Journée d'étude sur les enjeux
juridiques et sociologiques de l'après
peine privative de liberté



Vendredi 26 novembre 2021

de 8h30 à 17h à l'ULB – salle Dupréel

Inscription gratuite mais obligatoire : crdp@ulb.be



Programme

Matinée : 8h30 – 12h30

8h30 : **Accueil**

8h45 : **Mot d'introduction** : Damien Scalia, professeur à l'ULB

9h : « **Sortie de prison sous conditions : les difficultés de la probation** » : Olivia Nederlandt, professeure à l'ULB et professeure invitée à l'USL-B, Audrey Servais, attachée à la direction expertise de l'Administration générale des maisons de justice et Audrey Teugels, doctorante à l'institut de criminologie de Louvain (LINC) à la KU Leuven

9h30 : « **Le cumul des peines** » : Alexia Jonckheere, cheffe de travaux à l'INCC, et Eric Maes, chef de travaux à l'INCC

10h : « **Sécurité sociale et prison : de la privation de liberté à la privation de solidarité** » : Harold Sax, avocat au Barreau de Bruxelles et assistant à l'USL-B

10h30 : **Questions-réponses**

10h45 - 11h: Pause-café (prévue sur place)

Problématiques liées au passage en justice pénale et au passé judiciaire

11h15 : « **L'effacement des données policières et judiciaires et la réhabilitation en matière pénale : un parcours du combattant ?** » : Christine Guillain, professeure à l'USL-B et Catherine Forget, avocate au Barreau de Bruxelles et assistante à l'USL-B

11h45 : « **L'appréhension de la problématique du casier judiciaire par le droit du travail** » : Vanessa De Greef, chargée de recherches FNRS et professeure à l'ULB

12h05 : « **Analyse des luttes militantes autour du casier judiciaire** » : Julien Pieret, professeur à l'ULB

12h25 : « **L'hypermnésie des médias après la sortie de prison face au(x) droit(s) à l'oubli : quels instruments juridiques pour quels résultats ?** » : Edouard Cruysmans, professeur invité à l'USL-B, maître de conférence à l'UCLouvain et Professional Support Lawyer Stibbe

12h45 : **Questions-réponses**

13h – 14h : Pause-midi (pas de lunch organisé sur place)



Programme

Après-midi : 14h – 16h45

14h : **Mot d'introduction** : Mélanie Bertrand, chargée de mission à la CAAP (Concertation des Associations Actives en Prison)

14h15 : « **La sortie de prison et l'accès au logement : une approche pluridisciplinaire** » : Jean Vander Wee, chargé de projet logement auprès de l'ASBL Rizome-Bxl

14h45 : « **La prison pour dettes abolie, mais comment gérer les dettes en prison ? Comment accorder réinsertion et surendettement ?** » : Jean-Luc Denis, avocat au Barreau du Brabant wallon et syndic des médiateurs de dettes avocats du Brabant wallon

15h15 : « **Le mariage en prison, la construction de liens familiaux sous contrôle. Une approche comparée entre la Belgique et la France** » : Ariane Amado, docteure en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, chercheuse post-doctorante à l'ULB

15h45 : « **Accès et continuité des soins en milieu carcéral : un système à réformer en profondeur** » : Vinciane Saliez, directrice de l'I.Care ASBL

16h15 : **Questions-Réponses**

16h30 : **Conclusions** : Olivia Nederlandt, professeure à l'ULB et professeure invitée à l'USL-B et Delphine Paci, avocate au Barreau de Bruxelles, assistante à l'USL-B

17h: Fin du colloque

Modalités d'inscription :

Colloque en présentiel uniquement : inscription gratuite mais obligatoire par courriel à : crdp@ulb.be

Formation agréée par le Barreau à concurrence de six points.